

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Cotisations 1944.* — Au Comité S. P. V. : *deux départs.* — *Fonctions du bulletinier.* — *Examens des recrues.* — Genève : *Autour d'un procès.* — U. I. G. Messieurs : *Assemblée du 11 février.* — Neuchâtel : *La technique moderne au service de l'enseignement.*

Partie pédagogique : Robert Jaquet : *L'école et l'après-guerre.* — Gaston Teuscher : *Pour les cours post-scolaires.* — M. R. D. : *Heures claires, heures grises.* — Informations : *L'école primaire en Allemagne.* — Textes littéraires. — Les livres.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

COTISATIONS S.P.V. 1944

L'assemblée générale a maintenu la cotisation annuelle à 21 francs. Dans un prochain numéro de notre organe hebdomadaire, vous trouverez, chers collègues, un bulletin de chèque postal. Pour faciliter mon travail, utilisez ce bulletin pour le paiement de votre cotisation. Les collègues qui font partie du Groupement des jeunes sans poste fixe n'ont pas à tenir compte du dit bulletin de versement. *Le caissier : J. Born.*

AU COMITÉ S.P.V. : DEUX DÉPARTS

Nos amis, Edmond Zimmermann et Mlle Hélène Pilloud nous quittent après trois ans d'activité dévouée.

Zimmermann laisse le souvenir d'un président consciencieux, délicat à l'égard de ses collègues, et tenace dans la défense de nos revendications.

L'accueil réservé aux paroles de Mlle Pilloud par la dernière assemblée générale nous dispense de lui adresser des éloges.

Avec sérieux et modestie, ils ont su tous les deux nous communiquer leur attachement à la S. P. V. et nous faire penser à nos responsabilités : être heureux de servir malgré les échecs, oublier le résultat obtenu pour se donner aux tâches nouvelles, n'entreprendre rien à la légère, assurer la continuité des initiatives antérieures, c'était nous indiquer une bonne voie à suivre.

Mlle Pilloud et le président Zimmermann ont droit à la reconnaissance de la S. P. V.

Le Comité.

FONCTIONS DU BULLETINIER ?

Le nouveau correspondant vaudois au *Bulletin* tient d'abord à exprimer une pensée de gratitude à ses nombreux prédécesseurs. Polémistes véhéments — tribuns — ou philosophes piquants, ils ont tous

à la fois servi la cause de l'Ecole et celle de notre corporation. Selon les besoins du moment, ils ont accordé la première place à celle-ci ou à celle-là, et même notre affiliation aux « Traitements fixes » n'a pas empêché nos bulletiniers d'intervenir dans notre journal ou ailleurs pour la défense de nos intérêts moraux et matériels.

Mais s'ils ont pu, sans se lasser, poursuivre ce double but, c'est qu'ils sentaient la grande foi en sa mission qui anime le corps enseignant primaire. Aujourd'hui, comme hier, la S. P. V. cherche à ranimer la flamme, et les temps actuels nous obligent à repenser notre œuvre.

Le bulletinier en charge désire, dans la mesure de ses moyens, être utile à son tour. Il aimerait encourager, travailler d'une façon positive, entretenir cet idéal nécessaire à tout maître d'école. Il entrevoit les difficultés de la tâche, mais vous prie, chers collègues, de croire à sa bonne volonté.

Edm. Viret.

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES

Des examens oraux auront lieu à la caserne de Lausanne les 8, 9, 15 et 16 mars prochains de 14 à 17 heures.

Les membres des commissions scolaires ou du corps enseignant qui désireraient y assister sont priés de s'adresser à M. Chantrens, instituteur, à Montreux.

GENÈVE

AUTOUR D'UN PROCÈS

Dans l'organe officiel de la V. P. O. D., « Services publics », du 11 février, nous trouvons, sous la chronique de Genève-Etat, un article qui prend violemment à partie notre collègue Georges Borel. Au sujet du procès intenté par les fonctionnaires de l'Etat affiliés à la V. P. O. D., exclus de l'Union des fonctionnaires de l'administration, le rédacteur J. reproche à Borel d'avoir trahi ses anciens collègues et la cause syndicaliste pour briguer et conserver son siège de président de la Fédération genevoise des associations de fonctionnaires et d'avoir, à ce titre, déposé comme témoin contre ses anciens camarades de combat. L'auteur de l'article conclut en affirmant que « les remerciements des petits fonctionnaires qui, grâce à l'action de la V. P. O. D., ont vu leur situation améliorée, valent bien plus et mieux que l'honneur du titre de président de la Fédération des associations de fonctionnaires de l'Etat ».

Sans vouloir nous immiscer dans les démêlés que la V. P. O. D. s'est créés avec l'Union des fonctionnaires de l'administration et susciter une polémique inopportune, nous avons le devoir d'affirmer que depuis son accession, il y a trois ans et malgré lui, à la présidence de la Fédération, Borel n'a pas cessé de travailler à l'amélioration de la situation de toutes les classes de fonctionnaires, y compris les 5me

et 6me. Nous connaissons très bien l'activité et les idées syndicalistes de Borel ; ils ne les a jamais reniées, même depuis son départ de la V. P. O. D. ; il leur doit même le mandat politique qu'il remplit aujourd'hui. Nous apprécions aussi le travail énorme qu'il a accompli à la tête de la Fédération, en particulier pour le rétablissement intégral des salaires. Il a essayé et réussi temporairement à regrouper en une seule les associations dissidentes et à donner ainsi aux pouvoirs publics l'impression de l'unanimité des salariés de l'Etat quant à leurs revendications.

Borel a mis tout en œuvre, lors de la lutte pour les allocations d'automne, afin d'obtenir le maximum pour *toutes* les catégories de fonctionnaires et employés de l'Etat et il a bien mérité la reconnaissance de ceux-ci par son dévouement, son courage et sa persévérance.

Les remerciements que nous lui réitérons ici-même ont-ils moins de valeur que ceux que la V. P. O. D. a recueillis de ses protégés ?

Ed. G.

U.I.G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 FÉVRIER 1944

Ad. Lagier, 1er vice-président, dirige les débats avec son allant coutumier.

Ed. Gaudin, président, informe l'assemblée des événements qui se sont déroulés depuis la dernière réunion de l'U.I.G. et de la suite que le comité leur a donnée :

Correspondance. a) M. Nicolet, professeur à Lausanne, qui, lors de notre dernière assemblée plénière, nous parla de l'application des dessins animés à l'enseignement des mathématiques nous avise qu'il envisage le montage de films destinés à l'enseignement primaire. Excellente idée.

b) M. Pierre Regard, directeur de la Commission de secours aux enfants, remercie les instituteurs de leur collaboration au « Sou hebdomadaire », et se met à notre disposition pour une causerie avec projections de clichés et de films sur l'œuvre entreprise par la Croix-Rouge suisse en faveur des enfants victimes de la guerre. Ce sera l'occasion d'une assemblée plénière en mars.

O. S. L. J. R. Uldry, deuxième vice-président, mène une campagne financière au profit de l'O.S.L.J. ; il s'est mis en rapport avec le Bureau genevois qui lui a fourni 2000 adresses intéressantes. Souhaitons que le succès couronne les efforts de ceux qui consacrent leur temps et leur peine à cette œuvre digne d'intérêt.

Admission. Sur préavis positif du comité, un jeune collègue, Gabriel Mutzenberg, est reçu à l'unanimité membre de l'Union.

Démissions. Trois collègues se retirent de l'enseignement, et nous ont fait parvenir leur démission de membres actifs : Marc Gander, Ch. Gignoux et Alb. Rudhardt. Ils sont nommés à l'unanimité membres

honoraires et seront fêtés, selon la coutume, lors de notre prochaine assemblée administrative annuelle, le 4 mars.

Travaux manuels et loisirs. Tel est le titre de l'exposé de notre collègue L. Dunand, grand spécialiste en la matière. Dunand s'étonne de ce que le nouveau Plan d'études ignore l'activité manuelle ou plutôt de ce qu'il ne la considère que comme un cas particulier de l'éducation physique. S'appuyant sur les témoignages de grands éducateurs tels que Comenius, Rousseau, Pestalozzi, et se référant au dernier ouvrage de Carrard, « La jeunesse de demain », il insiste sur l'utilité et même la nécessité de développer la formation manuelle parallèlement à la formation intellectuelle.

Malheureusement, nos cercles dirigeants font encore preuve de timidité dans ce domaine. Et Dunand de nous rappeler l'existence, les buts et les réalisations de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, et de ses sections locales comme la Société genevoise de travaux manuels, en faveur de laquelle il fait circuler une liste d'adhésions.

Voici les buts que Dunand assigne à une éducation manuelle bien comprise :

a) le développement du sens manuel par l'habitude de gestes précis sous le contrôle de l'esprit ;

b) la culture du sens esthétique par la formation du goût.

Cette éducation doit donc s'efforcer de mettre les aptitudes physiques au service du cerveau ; d'éduquer certains réflexes ; d'affiner les sens en général ; de développer ce « sens manuel » qui permet l'acquisition de certains gestes apparentés aux métiers ; de favoriser cette activité créatrice qui est le propre de la majorité des garçons.

Dunand est, de la sorte, amené à faire l'éloge du « bricolage » pris dans son sens large et positif, qui est l'application du savoir ou du pouvoir manuel à la confection d'œuvres utiles, agréables à voir, à posséder ou à offrir.

Notre collègue nous fait ensuite un court historique de l'enseignement manuel à Genève et cite les expériences individuelles qui se font actuellement dans le canton : Crêts, Collonge, Pervenches, Troinex. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un de ces ateliers itinérants de loisirs dont Pro Juventute a pris l'initiative ; les adolescents y sont admis le soir ; le Département en a accepté le patronage, car il y voit un profit pour l'éducation civique. Peut-être pourrions-nous prier nos autorités de s'intéresser à la création d'ateliers semblables en ville et dans les autres secteurs du canton ?

En conclusion de la discussion qui suivit cet exposé, Lagier constate que l'U.I.G. est convaincue de l'opportunité de l'introduction de cours facultatifs de travaux manuels, qu'elle est décidée à appuyer ce mouvement et qu'elle le fera savoir au Département et à la population.

Feuilles de documentation. C'est notre collègue J.-Fr. Rouiller qui nous en entretient. Huit séries ont déjà paru, qui toutes ont trait à

l'histoire genevoise ; d'autres séries sont en chantier. Le but principal de ces feuillets est de rendre service aux maîtres en leur fournissant ce que les manuels, de par leur nature même, sont incapables de leur donner, et en suggérant un emploi judicieux des matériaux propres à étayer l'enseignement.

Après avoir établi un parallèle entre nos feuillets et certaines publications de nos collègues nyonnais, saint-gallois et français, Rouiller nous avoue que la question du financement fut la pierre d'achoppement. Fort heureusement, le Département a alloué les crédits nécessaires et s'est chargé de la diffusion, ce qui prouve que cette réalisation a trouvé un accueil bienveillant auprès de nos dirigeants. Elle a également trouvé un écho favorable auprès de nombreux collègues genevois et confédérés, des directeurs d'écoles, de membres de l'enseignement secondaire, et même de diverses personnalités étrangères à l'enseignement. Les chefs des Départements romands de l'Instruction publique s'y sont aussi intéressés lors de leur réunion à Genève, en mai 1943.

Rouiller nous indique les raisons pour lesquelles l'histoire genevoise a été le premier domaine traité. De nouveaux projets sont à l'étude : géographie, mathématiques, sciences naturelles, musique, dessin, etc. Le Département a même suggéré l'établissement de feuillets d'instruction civique en vue de la rénovation de l'enseignement de cette branche.

D'autres perspectives s'offrent encore : la création d'une coopérative de documentation scolaire, dans le cadre de la résolution votée lors du Congrès 1942 (thèse No 4) ; la parution dans l'« Educateur » de schémas de leçons pratiques établis par les équipes de travail ; etc.

Lagier, au nom de l'Union, remercie chaleureusement Rouiller et ses collaborateurs, puis une discussion nourrie s'engage, de laquelle il ressort que tous les instituteurs sont acquis au principe même des feuillets de documentation. Divers collègues font entendre leurs remarques ou suggestions au sujet de leur utilisation, de leur présentation et de leur classement.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce que le Département est favorablement disposé à notre égard puisqu'il soutient nos efforts quand nous lui présentons des projets précis et bien étudiés. Il sied donc de dresser sans tarder la liste des collègues spécialisés dans certaines disciplines afin que leurs groupes d'études — à la participation du travail desquels on ressent beaucoup de satisfaction — puissent se mettre au travail le plus rapidement possible : l'U.I.G. devrait patronner tout ce qui se fait au point de vue pédagogique à Genève.

Divers. Selon les statuts de la Fédération des fonctionnaires genevois, notre collègue Borel — grâce au brio et à la compétence de qui la plupart de nos revendications ont été satisfaites — arrive au terme de son mandat de président de cet important groupement, et cela au moment où ce dernier s'augmente de 150 nouveaux membres.

A temps exceptionnels, mesures exceptionnelles : nous ferons les démarches nécessaires pour que le comité actuel de la Fédération reste en fonctions une année encore.

G.-E. B.

NEUCHÂTEL

LA TECHNIQUE MODERNE AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Cette question portée à l'ordre du jour de nos dernières conférences officielles de district, auxquelles j'ai consacré ma chronique du 12 février, offrait l'occasion d'examiner spécialement ce que l'école peut retirer des moyens les plus récents mis à sa disposition par la science technique, parmi lesquels figurent en particulier le cinéma, la radio, les projections lumineuses.

D'aimables collègues, que je remercie cordialement, ont bien voulu m'adresser, sur les rapports présentés dans chaque district et les discussions qui ont suivi, des notes et comptes rendus d'où je puis tirer les conclusions suivantes.

Du *cinéma* assez malmené dans une section, n'attendons pas grand'chose. L'organisation des séances n'est guère possible en dehors des grandes localités. Il est difficile de se procurer les films nécessaires pour la composition d'un programme intéressant et équilibré de façon à faire le bonheur des pioupious de l'enfantine, des moyens, des grands, comme aussi celui de l'enseignement. Au vrai, on pourrait y arriver en présentant plusieurs programmes. Mais une telle solution doit être écartée en raison des prix élevés demandés pour la location des films. De plus, pour faciliter le choix des bandes les mieux appropriées à un programme profitable, il faudrait posséder un filmothèque scolaire suisse bien outillé, ce qui est une très grosse entreprise du point de vue financier.

Il faut donc se contenter pour le moment de n'exiger de nos séances cinématographiques scolaires d'autre avantage que celui de délasser nos écoliers pendant une heure ou deux, à la fin de chaque trimestre.

Plus accessible que le cinéma à la généralité de nos collègues, la *radio scolaire* ne peut cependant jouer qu'un rôle bien modeste parmi les auxiliaires de l'enseignement puisque ses émissions, fort réussies parfois, s'adressent de préférence aux élèves du degré supérieur et non à l'ensemble des classes primaires.

On a émis le vœu que les séances soient plus courtes, nos jeunes auditeurs supportant assez malaisément l'état de contrainte et de passivité qu'elles leur imposent.

Deux rapporteurs ont dénoncé à cette occasion les méfaits provenant de l'emploi abusif de la radio dans de trop nombreuses familles. Cet abus réagit fâcheusement sur les enfants. Comment voulez-vous que dans ces foyers où déferle le tintamarre continu des ondes, ils trouvent le calme nécessaire à l'étude de leurs devoirs, à la concentration de l'esprit, à la détente bienfaisante de tout leur être? Et, comment voulez-vous qu'au contact des cacophonies qui, chaque jour, fouettent leurs oreilles, ces enfants conservent intact leur pouvoir d'attention? Ce serait un miracle s'ils y réussissaient. Aussi bien, ces pauvres victimes du bruit sont-elles condamnées tôt ou tard à prendre rang, dans

nos classes, parmi ces agaçants étourneaux dont l'attention est en perpétuel vagabondage pour le plus grand dam des efforts du maître. A ce titre-là, la radio — je ne dis pas la radio scolaire — dessert l'enseignement au lieu de le servir ainsi que l'affirmait un des rapporteurs.

* * *

Enfin, quel secours l'école peut-elle attendre des *projections lumineuses*? De tous les moyens techniques utilisables dans l'enseignement, la projection d'images fixes est celui qui offre les ressources les plus étendues et les plus efficaces. Sur ce point, les conférences de districts ont fait preuve d'une remarquable unité de vues, accordant en outre unanimement leur préférence à l'emploi de l'épidiascope.

Cet appareil a le grand mérite, comme on le sait, de cumuler le rôle de la lanterne magique avec ses diapositives et de l'épiscopes qui ne sert qu'au renvoi d'images à fond opaque. A ce mérite s'oppose un inconvénient, celui de coûter cher.

On n'y a peut-être pas assez songé. Solliciter l'achat d'un tel instrument qui revient à quelques centaines de francs, c'est aller au devant d'un échec certain dans la plupart de nos communes.

Elles ne sont pas généreuses dès qu'il s'agit de rajeunir, de remplacer ou de compléter le matériel d'enseignement. En voulez-vous une preuve toute récente? Elle m'est fournie par le dernier numéro du *Bulletin du département de l'instruction publique*.

Dans un article relatif au matériel scolaire, je relève que la nouvelle carte du canton de Neuchâtel éditée en 1928 et offerte aux commissions scolaires à raison de Fr. 25.— l'exemplaire n'a pas provoqué les acquisitions « nombreuses et rapides » auxquelles le Département pouvait s'attendre. Et celui-ci constate plus loin qu'on utilise encore trop souvent l'ancienne carte Borel-Latour. « Il y a même des classes, poursuit-il, qui ne possèdent pas une seule carte murale du canton! » C'est peu glorieux; mais le comble, c'est que pour lutter contre cette carence, il ait fallu ramener le prix de la carte à Fr. 20.—. Je serais heureux que le louable effort du Département atteignît son but; je n'oserais, cependant, me porter garant du plein succès de sa tentative.

Il serait vain, on en conviendra, d'espérer, après une aussi troublante constatation, que nos autorités communales vont se piquer d'un beau zèle pour munir chaque collège d'un épiscopes, ainsi que le désir en a été exprimé au cours de nos conférences. La partie, toutefois, n'est pas perdue si le corps enseignant veut bien y mettre du sien, comme il l'a fait à Neuchâtel où les autorités scolaires, je me hâte de l'ajouter, sont pourtant loin de lésiner sur le chapitre du matériel d'enseignement. Grâce à son initiative et à une importante contribution financière prélevée sur un fonds alimenté au moyen des bénéfices du cinéma scolaire, les principaux collèges du chef-lieu sont pourvus maintenant d'un épiscopes. Le même résultat pourrait être obtenu dans de nombreuses localités en utilisant le produit net de quelques

soirées scolaires. Pour chaque acquisition, au surplus, les autorités seraient appelées, comme de juste, à couvrir une partie de la note. Il est permis de croire que toutes, même celles qui ont un penchant marqué pour la parcimonie, ne manqueraient pas de s'associer aux efforts de leur corps enseignant.

* * *

Sans plus tarder, mettons-nous donc en campagne pour que les avantages dont nos conférences ont paré l'épidiascope deviennent bientôt une réalité pour tous. Le succès sera plus rapide d'ailleurs si nous bornons notre ambition à l'achat d'un simple épiscopes, moins coûteux que son confrère, mais suffisant bien que ne se prêtant pas à la projection d'images sur verre ou sur film. Ce désavantage est sans grande importance, car il faut recourir à l'emprunt pour utiliser des diapositives; on ne les a donc pas constamment sous la main, et de plus le choix qui va être mis à la disposition des classes par l'Exposition scolaire est assez restreint; encore faut-il que les séries désirées soient disponibles au moment opportun.

Les collections de cartes, de dessins, de gravures qu'exige l'épiscopie offrent beaucoup plus de ressources sous le rapport de la variété notamment. Il est plus facile aussi de les rajeunir, de les compléter, de les adapter aux besoins de son enseignement et des disciplines qui en peuvent tirer le meilleur profit. La géographie, les sciences, l'histoire sont du nombre. Si le maître recourt à la collaboration de ses élèves pour constituer ces collections, elles redoubleront d'attrait à leurs yeux. Ce ne sera pas un mince plaisir pour eux que de revoir sur l'écran les illustrations qu'ils auront fournies. Enfin le fait d'avoir toujours ces documents à disposition représente un avantage sur lequel il n'est pas besoin d'insister.

Nos conférences de districts ont passé en revue nombre d'autres moyens d'enseignement pour en dégager la valeur pédagogique; je ne m'y arrêterai pas, car aucun ne m'a paru l'emporter sur les projections lumineuses dont je souhaite que toutes nos classes puissent bénéficier bientôt.

Je relève encore qu'on a fait allusion dans quelques districts aux services que rendrait aux maîtres la connaissance de la dactylographie. On a évoqué aussi ceux de la graphologie pour déceler le caractère des élèves; on a même fait intervenir cette pittoresque science qui s'appelle la radiesthésie, mais à titre de pure curiosité.

On a suggéré aussi l'idée que nos écoles dites normales devraient consacrer un certain nombre de leçons à la technique de la machine à écrire. Essayons. Mais, si c'est pour obtenir des dactylos ayant même valeur que les pédagogues issus de ces maisons-là, je crois qu'il faut renoncer à l'expérience; les sujets ne seraient pas prêts à l'emploi.

F.-Ed. M.

Nous nous excusons auprès des correspondants de ne pouvoir faire paraître aujourd'hui qu'une faible partie de la matière qui attend depuis un certain temps déjà, mais la place nous est limitée...

Réd.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE ET L'APRÈS-GUERRE

II

Dans les commentaires qu'il donna au plan qui porte son nom, Beveridge en a exposé la conception. Au lieu d'examiner d'abord les moyens existants qui auraient permis d'établir l'assurance et d'en déterminer la valeur de cette dernière, il renversa l'ordre du travail. L'urgence de l'assurance lui parut telle qu'il posa les exigences qui lui semblaient minimales pour rechercher ensuite les moyens de la réaliser.

Si nous essayons d'appliquer cette méthode à la réforme scolaire, nous nous trouvons immédiatement aux prises avec une difficulté majeure. Celle de fixer la fonction de l'école populaire, de déterminer son but.

* * *

Qu'elle est belle, l'école que l'on rêve ! C'est une école où les enfants ne s'ennuient presque pas, où chaque élève a la chance d'une réussite, où les exigences du programme ne représentent pas la quadrature du cercle. Chaque degré offre aux élèves des notions à leur portée, et non celles jugées bonnes pour eux par des adultes bien intentionnés et semées, arbitrairement, tout au long de la scolarité. Elles sont peu nombreuses, peut-être, mais claires, précises, pratiques. Elle leur apprend à trouver eux-mêmes les réponses aux questions qu'ils se posent ou qu'on leur pose. Elle est mêlée à la vie de la cité, et ne vit pas en marge. Elle crée chez ses élèves un certain esprit, fait d'entrain, de goût pour l'initiative et l'action commune, de sens social.

Utopie ? Peut-être ; plus simplement un but idéal, dont on approchera à force de ténacité et de clairvoyance.

* * *

L'école populaire n'est pas une école comme les autres. Elle ne reçoit pas ceux-là seulement qui, poussés par leur goût, une ambition ou une tradition familiales, une intention particulière vont occuper les bancs des écoles secondaires ou techniques. C'est l'école de tout le monde. Elle a ses buts particuliers, ses méthodes, ses responsabilités.

Elle enseigne le rudiment, choisissant soigneusement, dans chaque matière, l'essentiel, l'indispensable. Et ce choix effectué, elle s'efforce de faire appréhender ces notions fondamentales, sous leurs différents aspects.

Lire, écrire, compter, tel se résumait au XIX^e siècle l'enseignement qu'elle dispensait. Lire, écrire, compter demeurent les trois grandes activités scolaires. Les techniques peuvent varier. Les besoins primordiaux n'ont pas changé. Ils naissent des nécessités quotidiennes courantes et l'on aurait peine à imaginer une école qui prétendrait les ignorer. Aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, les enfants devront se plier à ces disciplines.

Mais nous n'avons, par cette énumération, tracé que les cadres généraux de l'activité scolaire. Lire, ce n'est pas seulement déchiffrer un texte, écrire, ce n'est pas copier « une page », compter, ce n'est pas seulement exécuter des opérations. Au moyen de ces techniques, l'école tend à toucher un esprit, à éveiller un intérêt, à provoquer une activité personnelle. Au degré primaire, une leçon n'est pas un cours, mais un concours de participations, et ces participations ne sont spontanées et nourries que dans la mesure où l'exercice proposé, la notion à dégager ne dépasse pas la possibilité de la moyenne. Il est donc indispensable que le tri de ces notions s'effectue, non pas seulement selon la logique de l'être fait, mais compte tenu de l'âge mental de ceux auxquels on les propose.

Aujourd'hui, la psychologie peut fixer le moment où certaines notions fondamentales peuvent être saisies. A l'école d'y conformer son programme. Il est possible que l'harmonie extérieure y perde quelque chose, l'élan des écoliers y gagnera.

* * *

C'est par la lecture que les hommes entrent le plus communément en contact avec une autre pensée. Aussi demeure-t-elle l'acquisition fondamentale effectuée à l'école primaire. D'une lecture bien faite dépend, en partie, la compréhension d'un texte. Les pédagogues américains, découvrant à leur tour l'incroyable richesse de la « lecture expliquée », ont conçu leur manuel de lecture, où ils essaient de coordonner et de systématiser un enseignement difficile à délimiter strictement. Il est urgent que nous reprenions l'étude de cette question pour y apporter une solution plus conforme à nos goûts, nos ressources et notre intention.

A côté de la lecture, le compte rendu, le résumé, l'exposé *oral* méritent droit de cité. On écrit trop, à l'école. Les adultes, eux, n'écrivent pas tant ; ils parlent, ils s'expliquent, ils se haranguent, ils discutent, ils téléphonent. Où ont-ils bien pu l'apprendre, c'est un mystère !

Oui, mais, dira-t-on, le temps ?

Eh bien, le temps nécessaire sera repris sur celui consacré à des disciplines gourmandes : la grammaire, réduite à l'essentiel ; l'arithmétique, qui élucidera des problèmes que la vie courante pose au commun des mortels, et non aux seuls entrepreneurs, banquiers ou négociants ; l'orthographe, que l'on enseigne trop tôt et dont les difficultés devront être plus judicieusement réparties ; l'histoire nationale qui, depuis des années, alourdit nos programmes, sans profit pour personne.

Un tel plan d'études, d'ailleurs, ne couvre pas toute l'activité scolaire. Tel quel, il ne devra être établi qu'en conformité avec un principe strict : aucune notion n'est abordée avant que l'âge psychologique des élèves ne les mette en mesure de la comprendre.

* * *

Tout le savoir qu'un être acquiert ne lui sert pas à grand'chose s'il ne possède un jugement sain. A côté des qualités d'attention, de maîtrise

de soi pour mieux apprendre et mieux agir, à côté de la volonté et du courage, l'école vouera tous ses soins au développement du jugement. Sur ce point, nous avons aujourd'hui compliqué la tâche de l'enseignant dans une mesure qui donne le vertige. Il appartient à la réforme que nous souhaitons de faire table rase de préjugés périmés et d'examiner par quel ensemble d'exercices coordonnés d'observation, de comparaison, d'évaluation, il sera possible, à tous les degrés, d'affermir cette qualité maîtresse.

Depuis toujours, les philosophes affirment que le jugement est troublé par le témoignage des sens. L'éducation étant, à notre avis, régie par une opinion philosophique, nous ne saurions faire fi de cette affirmation unanime, qui nous conduit à envisager l'éducation sensorielle.

Nous ne nous bornerons pas à renouveler les exercices permettant à l'enfant de rendre ses sens les serviteurs de son jugement. Nous lui apprendrons encore à affiner son appréciation, en développant son sens de la proportion — qui n'est pas seulement mathématique — son sens de la forme, des couleurs, de la mélodie, du rythme, son sens musculaire. On pourrait en trouver d'autres. Chacun implique, pour celui qui l'acquiert, un enrichissement durable. C'est une acquisition pour la vie.

* * *

L'avenir proche réclamera des peuples un effort solidaire pour exister, une solidarité effective pour se développer, beaucoup de pondération et d'impartialité pour échapper à l'amertume et à la haine. Sur le terrain national, l'intérêt général va s'opposer toujours plus brutalement, par nécessité, aux intérêts particuliers (voir le récent discours de M. Staempfli à Zurich). Si les questions sociales se résolvait techniquement, c'est-à-dire par l'appréciation seule des données matérielles statistiques, elles auraient dès longtemps reçu leur solution. Mais elles demeurent affaire d'opinion. Pour les vaincre, il faut faire appel à des sentiments, des convictions, une volonté qui ne sont pas toujours égales aux moyens techniques à disposition. Préparer chez l'enfant l'être social, poser les jalons de ce qui pourra devenir une conviction, une compréhension humaines, c'est une tâche à laquelle l'école ne peut se dérober. C'est dans l'action que se forment les cœurs et les esprits des enfants. Découvrons-leur les plaies de notre monde, en leur montrant ce qu'ils peuvent faire pour les panser. Rendons-leur manifestes, sur le plan individuel, la valeur de la sympathie qui touche, du geste d'entraide effectif, de l'attention délicate, de la coopération.

* * *

L'école est trop longtemps restée l'endroit où l'on vient apprendre en écoutant. Nos élèves savent trop de choses, et les savent mal. L'école doit devenir l'endroit où se trouvent à disposition tous les moyens qui permettent de « faire son travail », c'est-à-dire de recueillir, grouper, présenter des faits sur un thème donné ; de vérifier en cours de route l'exactitude de telle assertion, tel chiffre, telle graphie ; d'élargir son horizon en prenant contact, pour mieux connaître leur activité, avec les

ouvriers, les commerçants, les artisans, de se former une opinion. Cette conception de l'école, demande un peu de matériel, beaucoup d'ingéniosité et la concession d'une grande liberté d'allures aux élèves.

* * *

« Fonder un plan d'étude scolaire sur ces données », dira-t-on, « quelle besogne ! » Il s'agit pourtant de donner un sens à notre désir de sortir des cercles étroits qui nous paralysent. Rien n'est plus difficile qu'une réforme, si ce n'est une révolution. N'est-ce pas M. Gilliard qui pense qu'un réformateur est toujours un restaurateur ? Une pensée qui mérite d'être creusée ! L'école se perd à force de s'éloigner graduellement, et souvent par les efforts mêmes de ceux qui s'y dévouent, de sa fonction originelle. Elle n'est pas là pour servir, mais pour créer. Plongée dans ce miracle quotidien de l'enfance, de la joie, de la spontanéité, du désintéressement, elle doit favoriser la maturation des esprits, sans les assombrir ni les incliner.

Tous les jours, nous obligeons des enfants à accomplir une série de travaux. Ils obéissent, car nous avons pour nous l'autorité, le prestige. Sommes-nous certains de ne pas gaspiller leur temps ? Sommes-nous sûrs que les exercices que nous leur proposons tendent bien à leur faire acquérir des notions nécessaires, pour eux-mêmes ou les autres ? N'y a-t-il pas dans notre appréciation de cette utilité une déformation professionnelle ou humaine ? Ne justifions-nous pas trop facilement notre exigence en pensant : « Où le père a passé, passera bien l'enfant » ?

Le jour où nous pourrions répondre affirmativement à ces questions, la réforme scolaire sera commencée. A nous de juger ce qui nous sépare encore de ce début.

Robert Jaquet.

POUR LES COURS POST-SCOLAIRES

On lit dans le projet de réforme scolaire en Grande-Bretagne à propos des cours complémentaires :

« Une des caractéristiques du nouveau projet est le système obligatoire des cours complémentaires pendant les heures de travail pour les adolescents jusqu'à 18 ans, à raison d'une journée entière ou de deux demi-journées par semaine, quarante-quatre semaines par an. »

Si l'on songe, d'une part, que le plus actif des auteurs du projet, le ministre M. R.A. Butler est un éducateur éminent âgé de quarante et un ans, et que d'autre part, il s'agit de l'Angleterre conservatrice qui prépare sous l'impulsion de forces jeunes l'après-guerre (la loi doit entrer en vigueur au début d'avril 1945), on pourra méditer sur la nécessité de ces cours tant discutés et chercher une solution à cet important problème en tenant compte de tous les facteurs.

A notre avis il faut :

1. Augmenter notablement la durée de ces cours. Et nous proposons : deux jours par semaine, vingt semaines par an, entre seize et dix-huit ans, soit pendant deux ans.

2. Nommer des maîtres spécialisés, itinérants qui enseigneraient successivement à la campagne et en ville.
3. Etablir un programme minimum en laissant aux maîtres l'initiative d'adapter leur enseignement au milieu et aux circonstances :

Elaborons un programme :

- a) d'éducation civique concrète où l'on fera une large place à l'actualité ;
- b) de correspondance française à fin utilitaire ;
- c) d'arithmétique commerciale avec calcul mental et comptabilité ;
- d) de géographie économique de la Suisse abondamment illustrée ;
- e) de culture physique préparatoire aux sports et particulièrement à l'athlétisme léger (bien entendu avec le matériel et l'emplacement nécessaires).

La finance, direz-vous ? Elle ne nous donne aucun souci. Voyez plutôt comme les budgets s'enflent, en Suisse, sans que personne n'en meure. Quand il fallut des millions, on trouva des milliards. D'ailleurs, les industriels anglais eux-mêmes sont disposés à faire un grand sacrifice financier pour la réforme de l'éducation dans leur pays.

Parlons maintenant des résultats les plus apparents de la réforme proposée :

1. Diminution du chômage chez les jeunes gens de seize à dix-huit ans ;
2. Diminution du chômage chez les instituteurs.
3. Soulagement des maîtres primaires déjà surchargés sans ces cours.
4. Progrès certains dans l'éducation des jeunes gens, résultant de l'enseignement intensif, dans l'âge le plus favorable, par des maîtres spécialisés.

N'oublions pas, entre parenthèses, que la plupart des jeunes gens astreints à ces cours n'ont pas d'autres moyens de compléter, d'améliorer, mieux de parachever leur instruction primaire et leur éducation. En outre, pourquoi les futurs domestiques, les manœuvres, et la soi-disant main-d'œuvre non qualifiée ne pourraient-ils pas obtenir un certificat les autorisant à prétendre à une situation meilleure ?

Magistrats, patrons, parents, maîtres en avant pour la démocratie !

Gaston Teuscher.

HEURES CLAIRES, HEURES GRISES

Les amis d'Atzenwiler ont fait publier dans les *Cahiers d'Enseignement pratique* (Delachaux et Niestlé, éditeurs), une soixantaine de poèmes composés au long de sa trop courte vie. Ils les ont classés en trois groupes : 1. Pour les petits. 2. Pour les plus grands. 3. Pour les grands.

Leur gradation est heureuse : Au jeu des petites choses (il y a beaucoup de petites choses dans la première partie ; des petits flocons, des petites fleurs, des petites souris, une petite école, etc.) succède l'observation plus directe de la nature. Atzenwiler aimait la nature ; il était

sensible à la poésie des choses simples ; il les regardait avec des yeux neufs : des yeux d'enfant. Comme un enfant aussi, il leur donnait une vie proche de la nôtre et parfois un visage humain : « l'œil limpide du ciel », « la joue de la colline ».

Il a regardé la nature avec tendresse. Il a chanté avec bonheur nombre de ses aspects.

N'a-t-il pas bien rendu la lumière rose et dorée de certains couchants ?

« Ainsi les chauds rayons de miel
Dont la longue trace dorée
Tombait de la ruche du ciel. »

N'a-t-il pas joliment évoqué les printemps frileux ?

« Petit pêcher qui oses
Ouvrir aux coups du vent
Tes fins pétales roses, »

Tout l'été éclate dans ces beaux vers sonores :

« Les portes d'or du bel été
A deux battants se sont ouvertes, »

C'est tantôt la gaieté, le mouvement :

« Et vire et danse la chemise
Etendue au verger. »

Tantôt une calme contemplation :

« Les belles vagues lentes
Brebis errantes du vent de mer. »

ou encore une observation comique :

« Suspendus par la ceinture,
Un couple de caleçons
Lèvent la jambe en mesure. »

Tous les vers ne sont pas parfaits ; il y a parfois des fautes de versification ou de rythme qui choqueraient si Atzenwiler avait eu le temps de les corriger.

Avec les alexandrins de *L'Hymne de Juin* et de *La Verte Rivière*, le souffle devient plus puissant, plus grave.

Puis le sourire s'efface, la nuit vient. L'émotion nous gagne en lisant les vers qu'Atzenwiler a écrits déjà atteint par la maladie qui devait l'emporter.

« Un malheur est tombé
Au milieu d'une vie. »

Et les jours accablés
S'en vont à la dérive. »

Au découragement succède l'espoir :

« Un peu de joie est venue
D'où ? Pourquoi ? Sait-on jamais ? »

Les trêves de la douleur le laissent pantelant, brisé :

« Le vent d'orage a soufflé
Sur le jardin de ma vie ; »

mais suffisamment lucide pour que les soucis viennent l'assaillir. *Visite de la Nuit*, c'est la fin, l'acceptation de la fin ; le poète va atteindre ce à quoi tout jeune déjà il aspirait : la sérénité et la paix. Ce poème-là est un des plus beaux et certainement le plus émouvant qu'il ait écrit.

Lisez les poèmes d'Atzenwiler ! Vous y retrouverez le meilleur de lui-même : son penchant à la rêverie, sa bonhomie souriante et son goût pour la simplicité. Je voudrais parler aussi de sa douceur. On ne rencontre dans ses vers aucune image de ce qui blesse ni égratigne. Il sollicite notre intérêt, jamais notre pitié. Il ignore la révolte et la rancune et (Dieu merci !) il ne fait pas de morale.

La brochure est bien présentée. Les poèmes sont précédés d'une notice biographique et d'un beau portrait de l'auteur. Elle est illustrée par Francis Portier : ses roseaux sur un lac frissonnant, ses pommiers fleuris dans les hautes herbes, les souris, me semblent spécialement réussis.

Heures claires, Heures grises sera précieux aux maîtres qui cherchent pour leurs élèves de jolies poésies à dire.

M. R. D.

INFORMATIONS

L'ÉCOLE PRIMAIRE EN ALLEMAGNE

D'après la dernière statistique, il y avait en Allemagne 61.719 écoles primaires avec 215.771 classes pour 9.033.784 enfants, dont 4.547.932 garçons et 4.485.852 filles. Furent occupés à l'école primaire 203.919 maîtres et maîtresses à temps complet, 1426 pour certaines heures et 13.952 provisoirement pendant la guerre. Une école primaire compte en moyenne 146 élèves, une classe 41,9. Ont passé de l'école primaire à l'école primaire pour bien-doués 64.674 élèves, à l'école moyenne 69.390 et à l'école secondaire 132.954, dont 84.656 garçons et 48.298 filles. Le nombre des écoles spéciales publiques (*Hilfsschulen*) est de 1109 avec 4312 classes pour 103.136 élèves.

B. I. E.

TEXTES LITTÉRAIRES

LE BATAILLON DÉFILE

Fanfare...

C'est le bataillon genevois qui défile... La rue : mi-ombre, mi-soleil, et le ciel comme une eau de savon qui a reposé un moment. Ce n'est pas tout à fait le printemps, mais il y a de la gaieté : le jasmin en fontaine lumineuse, les paysans qui façonnent les derniers fagots de branches de sapin dans les cours, les poules qu'on entend sous les pommiers et les femmes dans les jardins...

La troupe descend allègrement, sac au dos, fanfare en tête. Trois officiers marchent devant, avec des sacs de montagne aplatis. Les gamins courent à côté, un peu à la manière des petits chiens.

On a fait une promenade à travers la campagne, depuis huit heures ce matin, et maintenant on revient...

Venoge

Perret-Gentil, édit.

Vio Martin.

EN FORÊT

A dix pas, sait-on ce qui se cache derrière ces fûts gercés des arbres où la résine met des traînées de suif ? Tout remue, mais remue à peine. Tout est silence, mais un silence traversé de vingt bruits menus. Une belette qui se sauve, un souffle de vent dans la feuille des houx, une fontaine qui s'égoutte derrière la roche. Et lorsque le sentier monte en tournant sous le couvert, à travers les masses de pierres détachées, dans le désordre des sapins penchés sur leurs nœuds de racines, on croirait aller vers des cavernes de faux monnayeurs et de brigands. Pas une âme, et pourtant il semble que quelqu'un soit tapi par là en embuscade. Il faut avoir l'esprit bien fort pour ne pas se laisser gagner par la peur.

Gaspard des montagnes

La Guilde du livre, édit.

Henri Pourrat.

JOIE DE TRAVAILLER LE BOIS

« Quel plaisir d'aplanir une belle planche avec un rabot bien tranchant, et de voir son grain s'adoucir et se dessiner, à mesure que tombent les copeaux bouclés... On n'aurait pu trouver meilleur bois, sombre, avec un grain rougeâtre du plus ravissant dessin, sec, dur et vieux à souhait. Déjà, sous le rabot, il commençait à briller ; aussi me hâtais-je pour passer au polissage proprement dit. Car rien ne donne plus de satisfaction que de voir une surface douce et luisante s'animer et prendre vie sous votre main, que de se pencher sur elle, pour regarder le soleil s'y mirer complaisamment. »

« Quelle était verte ma vallée ! »

Richard Llewellyn.

LES LIVRES

Philippe, guérisseur de Lyon à la cour de Nicolas II, par le Docteur Léon Weber-Bauler. Editions de la Baconnière.

Philippe Vachod est un mège qui exerce à Lyon ses dons de guérisseur. Le destin lui fait quitter la ville des soyeux pour la cour de Russie où il ne tarde pas à s'imposer. Le Dr Weber-Bauler étudie avec sympathie le mège lyonnais et décrit avec intelligence et pittoresque cette cour de Russie qui mène une existence de fantoches, de déséquilibrés, inconsciente de son tragique avenir.

COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Mercurie, 24

LAUSANNE

Tél. 2 43 23

Le Collège Scientifique Cantonal donne à ses élèves une culture fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes, d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études secondaires**, qui permet de poursuivre les études supérieures (Gymnase, Ecole d'Ingénieurs, Université, Polytechnicum). Une **section Technique et Moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux Ecoles d'Arts et de Métiers, aux Technicums, aux carrières commerciales et administratives.

Début de l'année scolaire 1944-1945: Jeudi 20 avril à 8 heures.

Examens d'admission en 5^e classe et dans les quatre classes supérieures: **les 27 et 28 mars à 8 heures.**

L'examen d'entrée en 5^e classe porte sur le programme de la 4^e année primaire. Pour chacune des classes supérieures, l'examen porte sur le programme de la classe précédente.

Age minimum pour l'admission: en V^e: 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions jusqu'au 20 mars, à 18 heures. Pièces à présenter: Livret scolaire, acte d'origine et certificat de vaccination.

Tous renseignements au Secrétariat et à la Direction.

(Dispenses d'écologies et bourses d'études aux élèves méritants et de condition modeste).

27

Fourrures Benjamin

13, Rue Haldimand, Lausanne

Fourrures de qualité
Prix reconnus avantageux
Modèles exclusifs

*Benjamin,
un des plus gros
importateurs
de pelleterie
d'outre-mer.*

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

15

Ls.

Berset

Confection et mesure
dames, messieurs,
enfants

**Habille
avec distinction**

LAUSANNE / 11, rue Haldimand / A l'étage

23

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

5

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A: Elèves à partir de 15 ans — Section B: Garçons de 10 à 15 ans

1938 29 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée aux Gymnases

1944 81 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

37

Tél. 3 35 99

Restaurant St-François

Angle Pépinet - St-François

Tél. 276 64

L'endroit réputé pour ses vins et ses repas soignés

1

J. SCHUTZ

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

3 Engrais importants

Engrais complet Lonza

riche en matières fertilisantes, d'action rapide.

Nitrate d'ammoniaque Lonza

le nouvel engrais azoté avec 15 1/2 % d'azote, dont moitié à action rapide, moitié à action lente.

Nitrate de chaux Lonza

pour forcer les légumes foliacés.

Composto Lonza transforme rapidement les déchets de jardin, feuilles, tourbe etc. en excellent fumier.

LONZA S.A. BÂLE

22



*Les questions financières sont toujours plus ardues,
qu'il s'agisse de placer des fonds
ou d'en emprunter.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les
renseignements que vous pourriez désirer dans ce domaine.*

N'hésitez pas à nous consulter !

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE NYON AIGLE MORGES

Capital-actions et réserves : Fr. 195 000 000

35